

Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
82140 Saint Antonin Noble Val - Mardi 10 mars 2026

Le Conseil communautaire s'est réuni le mardi 10 mars de l'an deux mille vingt-six, au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances à Saint-Antonin-Noble-Val, sous la présidence de Monsieur BONSANG, Président de la Communauté de Communes.

Date de la convocation : 3 mars 2026

Nombre de délégués en exercice : 33. Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 29

Présents : Mesdames BAGES, BIRS, DELRIEU, LAFON, MIRAMOND, RAMES, TEULIERES ;
Messieurs BESSEDE, BONSANG, BURG, CHARDENET, COUSI, CROS, DONNADIEU, FERAL, FRAUCIEL, GALLAND, GAUTIER, HEBRARD, MARTY, PALACH, RENAULT, ROMANO, SERVIERES, TABARLY, VIROLLE.

Absents : Mme DAVID a donné procuration à M. SERVIERES, M. FLORENS a donné procuration à M. BONSANG, Mme. PAPADOPOULO a donné procuration à Mme BIRS, Messieurs DUPONT, ICHES, REGOURD et SCHATZ-BOITEL sont absents.

Madame LAFON Cécile a été élue secrétaire de la séance.

Ref. 2026_3248

Objet : EAU POTABLE – Validation du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) de l'UDI de Varen

Vu la délibération n°2024_3000 du 5 novembre 2024 relative au Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux pour l'ensemble des UDI du territoire.

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire que, conformément aux obligations réglementaires en matière de sécurité sanitaire de l'eau potable, un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) a été élaboré en interne pour l'Unité de Distribution (UDI) de Varen.

Il précise que ce document a fait l'objet d'une présentation le 26 février 2026 auprès des partenaires institutionnels compétents, à savoir l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction Départementale des Territoires (DDT) et le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, qui ont émis un avis favorable sur ce plan.

Le PGSSE constitue un outil structurant permettant d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les risques sanitaires tout au long de la chaîne d'alimentation en eau potable, depuis la ressource jusqu'au robinet du consommateur.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de valider le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux de l'UDI de Varen tel que présenté.

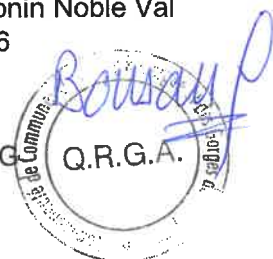
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) de l'UDI de Varen ;
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier relatif à ce dossier et à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait à Saint Antonin Noble Val
Le 10 mars 2026

Le Président

Gilles BONSANG



AR Prefecture

082-248200107-20260310-2026_3248-DE
Reçu le 12/03/2026